

EDITION
2019

Couvre-murs

Guide de prescription et de pose



Couvre-murs

Généralités

Les rives latérales comportent généralement des voliges munies d'un larmier et ont un développement de VMZINC® de max. 150 mm; tous les éléments plus larges sont à mettre en oeuvre comme des couvre-murs.

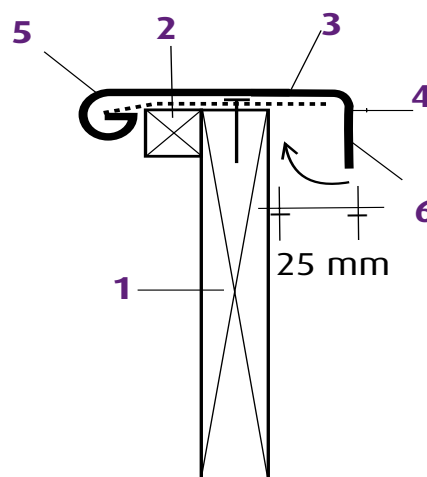
Il faut prévoir du ZINC PLUS en cas de pose sur des panneaux (multiplex ou OSB).

L'ensemble est garni par un couvre-joint. Les couvre-joints en VMZINC® de 0,7 mm d'épais. min. sont maintenus par des pattes en VMZINC®. L'épaisseur de celles-ci (minimum 0,7 mm) est fonction de la hauteur du bâtiment et de l'importance du couvre-joint, longueur 250 mm, 2 pattes par mètre, fixées par 5 clous en acier zingué disposés en quinconce.

Pour les couvre-murs, l'épaisseur minimum du VMZINC® est de 0,8 mm.

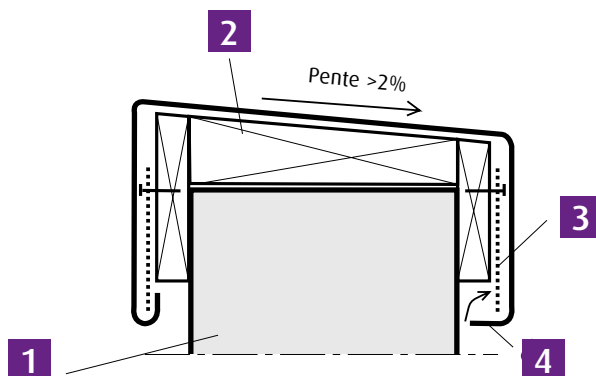
Ces couvre-joints et couvre-murs sont munis soit de bourrelets, soit d'agrafures plates. Une légère pente est réalisée vers le côté bâtiment (rive intérieure).

Il y a lieu de prévoir une patte continue, épaisseur 1 mm, pour les angles.



- 1 Planche de rive
- 2 Larmier
- 3 Couvre-mur en zinc de VMZINC®
- 4 Patte d'agrafure en zinc de VMZINC®, longueur 250 mm, 2 par mètre
- 5 Bourrelet
- 6 Agrafure plate

Les bourrelets sont réalisés avec des diamètres de 12 mm. min. Les agrafures plates possèdent des accroches de 20 mm. min.



- 1 Mur
- 2 Support en bois (voliges en SRN ou SBN)
- 3 Patte en zinc VMZINC®, longueur 250 mm, clouée à 500 mm d'axe en axe
- 4 Pli plat à rabattre

Couvre-murs

Assemblage des couvre-murs

La distance maximum entre 2 joints de dilatation en néoprène est de 6 m.

La distance maximum entre 2 joints de dilatation mécanique est de 13 m.

Le type de joint de dilatation en zinc de VMZINC® à réaliser dépend de la pente de la garniture.

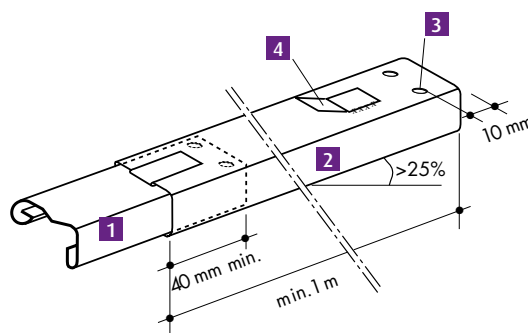
Pente $\geq 25\%$
(15°)

Développement max du zinc 150 mm

Chaque bande de couvre-mur est fixée à la boiserie par 2 clous placés en tête de feuille; la partie fixée est recouverte par l'élément amont.

Les couvre-murs sont assemblés par simple superposition avec recouvrement de 40 mm min.

La partie aval du couvre-mur est maintenue par une patte en VMZINC® soudo-brasée en amont du couvre-mur précédent et à rabattre.



- 1 Couvre-mur aval
- 2 Couvre-mur amont
- 3 Percement pour fixation
- 4 Patte en zinc de VMZINC, ép. 0,8 mm

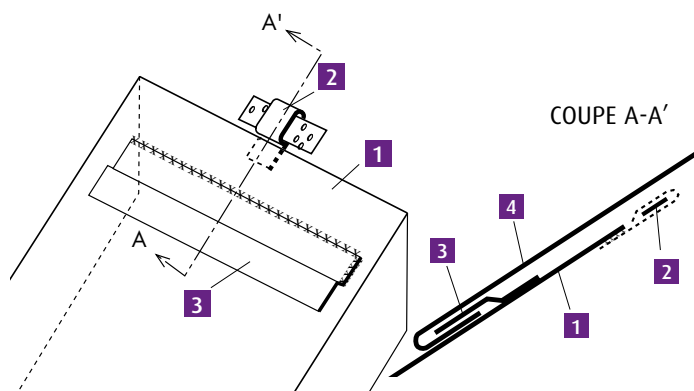
Développement du zinc ≥ 150 mm

Pour des développements de plus de 400 mm, il est nécessaire de travailler en tronçons de 1 m. Les éléments sont assemblés entre eux par double agrafure et il faut prévoir un joint de dilatation tous les 6 m. Pour les développements jusqu'à 400 mm, il faut prévoir un joint de dilatation tous les 6 m.

Pour la fixation latérale, il est nécessaire de prévoir des pattes en VMZINC® de 250 mm de longueur, ép. 1 mm min., 2 par mètre, fixation par 5 clous disposés en quinconce. En cas d'exposition défavorable, il faut adapter l'épaisseur du VMZINC® du couvre-mur ainsi que l'épaisseur et le nombre de pattes.

Pour le joint de dilatation, une patte de double agrafure est soudo-brasée à l'élément d'aval et permet l'accrochage de l'élément supérieur.

Joint de dilatation



- 1 Couvre-mur aval
- 2 Patte à coulisse
- 3 Double agrafure
- 4 Couvre-mur amont

Remarque:

Cette réalisation n'est pas facile lorsqu'il est fait usage d'un bourrelet.

Couvre-murs

Assemblage des couvre-murs

Pente
≤ 25% (15°)

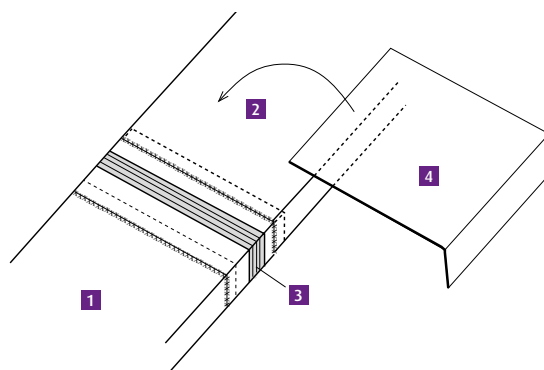
Développement du zinc < 500 mm

Les garnitures sont soudo-brasées les unes aux autres jusqu'à une longueur maximale de 13 m. On place ensuite un joint de dilatation.

Une première possibilité consiste en la réalisation d'un joint de dilatation en néoprène (voir manuel technique "Evacuation des eaux pluviales" - Chéneaux).

Pour des raisons esthétiques, on peut recouvrir ce joint de dilatation par un élément en zinc de VMZINC®. Celui-ci est alors soudo-brasé à l'élément amont; il recouvre le joint de dilatation et reste libre à l'aval.

La deuxième possibilité consiste en la réalisation d'un joint de dilatation en zinc de VMZINC® (voir page 5).



- 1 Élément aval
- 2 Élément amont
- 3 Joint de dilatation en néoprène
- 4 Élément en zinc de VMZINC

Il faut prévoir des joints de dilatation à maximum 3 m des angles.

Développement du zinc ≥ 500 mm

Lorsque le développement est ≥ 500 mm, il est réalisé en éléments d'un mètre et l'on utilise la même technique que dans le cas de pentes > 25% (15°).

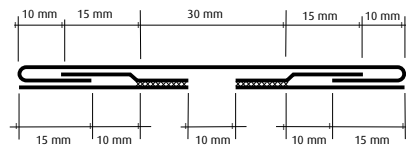
Un joint de dilatation en néoprène sera prévu tous les 6 m. La technique de pose de ce joint est la même que dans le cas de joints de dilatation < 500 mm. Mais attention, il y a lieu de remplacer les clous en acier zingué par des pattes à coulisse (une tous les 250 mm).

Un joint de dilatation mécanique est prévu tous les 13 m.

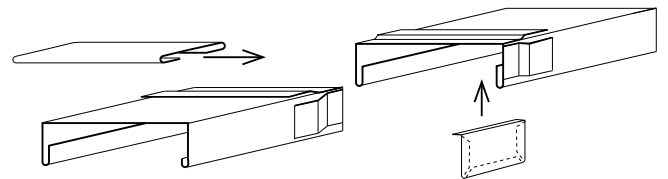
Couvre-murs

Assemblage des couvre-murs

Pente $\leq 2\%$ (1°) Pour une pente de min. 2%, on soude-brase aux abouts de chaque couvre-mur une bande d'agrafure sur laquelle est glissé le couvre-joint.



Joint de dilatation
pente min. 2%





Objet

Ce document est destiné aux prescripteurs (architectes et maîtres d'œuvre chargés de la conception des ouvrages) et aux utilisateurs (entreprises chargées de la mise en œuvre sur les chantiers) du produit ou système désigné. Il a pour objet de donner les principaux éléments d'information, textes et schémas, spécifiques à la prescription et à la mise en œuvre dudit produit ou système : présentation, domaine d'emploi, description des composants, mise en œuvre (y compris supports de pose), traitement des finitions. Toute utilisation ou prescription en dehors du domaine d'emploi indiqué et/ou des prescriptions du présent guide suppose une consultation spécifique des services techniques de VM Building Solutions Benelux et ce, sans que la responsabilité de cette dernière ne puisse être engagée quant à la faisabilité de conception ou de mise en œuvre de ces projets.

Territoire d'application

Ce document n'est applicable à la pose du produit ou système désigné que pour des chantiers localisés en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

Qualifications et documents de référence

Nous rappelons que la prescription de dispositifs constructifs complets pour un ouvrage donné demeure de la compétence exclusive des maîtres d'œuvre du bâtiment, qui doivent notamment veiller à ce que l'usage des produits prescrits soit adapté à la finalité constructive de l'ouvrage et compatible avec les autres produits et techniques employés.

Il est précisé que la bonne utilisation de ce guide présuppose la connaissance du matériau zinc de VMZINC® ainsi que celle du métier de couvreur zingueur. Au moment de la réalisation du chantier, il y a lieu de se conformer à l'ensemble des normes en vigueur du pays où se situe ce chantier. Par ailleurs, VM Building Solutions Benelux organise des stages de formation réservés aux professionnels.

Responsabilité

Sauf accord écrit de VM Building Solutions Benelux, cette dernière ne pourra être tenue responsable pour aucun dommage résultant d'une prescription ou d'une mise en œuvre qui ne respecterait pas l'ensemble des prescriptions de VM Building Solutions Benelux, ainsi que les normes et pratiques susmentionnées.